

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2019)
Heft: 29

Vorwort: Éditorial
Autor: Nicodet, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous l'aurez toutes et tous constaté, nous sommes véritablement entrés de plein pied dans la société numérique. Dans le monde de la géoinformation également, les processus se numérisent de plus en plus et les données sont elles aussi disponibles et mises à disposition sous forme bientôt exclusivement numérique.

L'accès aux données se démocratise et se simplifie, les portails, plateformes et autres moyens d'accès se multiplient. C'est extrêmement réjouissant puisque le but de tout producteur de données est bien sûr de voir celles-ci utilisées de la manière la plus large possible. Par contre, la tâche se complexifie pour l'utilisateur, pas loin d'être submergé par une avalanche de données qu'il lui faut analyser, évaluer, trier, tout ceci sans pouvoir forcément toujours disposer de tous les éléments, de toutes les informations ou compétences nécessaires pour faire le bon choix. Que ce soit au niveau de la précision, de l'actualité, de l'exhaustivité ou de la fiabilité par exemple, on trouve de tout! Si le monde des médias et des réseaux sociaux baigne dans les «fake news» et tente de mettre en place des outils pour combattre la désinformation, nos clients peuvent eux aussi être désarçonnés au moment de faire leur choix ou même induits en erreur par des données de piètre qualité ou même fausses parce qu'obsolètes.

D'où l'importance de mettre en place des jeux de données officiels ainsi que des canaux de distributions eux aussi officiels et clairement identifiables. La grande majorité des articles de cette édition de «cadastre» vous présentent justement des projets ou réalisations allant dans ce sens.

Vous trouverez ainsi deux articles présentant des portails donnant actuellement accès aux données de la mensuration officielle sur l'entier du territoire de la Suisse. Ces portails ont été mis en place par les cantons, respectivement par la Confédération, et les discussions sont en cours pour clarifier encore mieux leur rôle respectif et les positionner dans la perspective de la mise en place d'une infrastructure nationale unifiée.

La création de registres officiels des adresses de bâtiments et des rues contribuent également fortement à concrétiser la volonté de l'Etat de mettre à disposition des citoyens des données officielles et parfaitement fiables en lesquelles ils pourront avoir une confiance absolue.

Quant à la fonction supplémentaire d'organe officiel de publication assurée par le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dans

le canton d'Uri, elle permet de mettre à profit ce canal officiel pour remplir l'obligation de publicité qui incombe aux autorités avant l'entrée en vigueur de toute nouvelle RDPPF. Mais cela n'est possible que parce que les données sont maintenant disponibles numériquement et font juridiquement foi sous cette forme (en lieu et place des documents papier).

L'article écrit par nos amis Liechtensteinois nous présente l'introduction du cadastre RDPPF dans leur Principauté sur la base du modèle suisse. Soit à nouveau un portail qui, par son caractère officiel et sa facilité d'accès, et en mettant à disposition des données précises et fiables, permet d'accroître la sécurité du droit et la confiance des citoyens envers les informations publiées. Il est intéressant de noter également que la mise en place de ce cadastre a eu pour conséquence indirecte une clarification des procédures, des responsabilités et rôles respectifs des partenaires impliqués, permettant ainsi au final de disposer de processus administratifs mieux structurés et documentés.

Cette volonté de clarifier et d'optimiser les processus lorsque l'on passe au tout numérique se retrouve aussi dans l'étude portant sur l'utilisation du Building Information Modelling BIM dans le cadre de la mise en place du permis de construire numérique dans le canton de Genève.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de cadastre qui, vous l'aurez compris, met principalement l'accent sur plusieurs réalisations contribuant, chacune à sa façon, à la mise en œuvre de la cyberadministration.

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern